

*Préparons une journée pour l'abrogation de la loi CESEDA,
une journée d'amitié politique avec les étrangers en France,
avec les ouvriers sans papiers, les jeunes sans papiers, les
familles sans papiers*

Le jeudi 22 mars 2007

POUR UNE NOUVELLE LOI APPLIQUANT LES PRINCIPES SUIVANTS :

Régularisation sur la base du travail pour les ouvriers .

Régularisation des parents d'élèves sur la base des certificats de scolarité de leurs enfants.

Régularisation pour les lycéens et les étudiants majeurs sur la base des études.

Régularisation des malades sur la base du suivi médical en France.

Régularisation des réfugiés sur la base de la reconnaissance des persécutions dans le pays d'origine.

1. La loi CESEDA-Sarkozy est une machine de guerre féroce, inacceptable. L'esprit même de cette loi est de poser comme principe absolu que toute personne étrangère qui vit en France est désormais hors du droit général. Elle établit que celui ou celle qui est sans papiers est en dehors de tout règle de droit, relève du non-droit, n'a pas d'existence légale. Cette loi bloque toutes les régularisations, même celle qui était parfois octroyée au bout de dix ans en France. Les articles de la loi utilisent chaque point de la vie réelle des gens contre eux, comme moyen de leur refuser la régularisation. Le fondement de cette loi est de criminaliser une partie des gens de ce pays, de rendre possible leur persécution. Dans nos mobilisations pour défendre nos amis étrangers ouvriers, élèves, familles sans papiers, et affirmer que leur vie est ici, il faut aussi avancer la nécessité de l'abrogation de cette loi, et faire travailler l'idée d'une loi juste, fondée sur des principes qui respectent la vie des gens ici : la vie des élèves inscrits dans les écoles, la vie de leurs parents et de tous les sans papiers qui travaillent ici, la vie des gens qui sont parmi nous.

2. Depuis la fin août, c'est-à-dire depuis la fin du délai annoncé par la circulaire Sarkozy sur les parents d'élèves sans papiers, il ne se passe pas une semaine sans que des personnes se mobilisent pour empêcher l'expulsion d'une famille ou d'un lycéen arrêté, ou contre un arrêté de reconduite à la frontière. Courageux, déterminés, les gens des réseaux de R.E.S.F. sont vigilants, prêts à agir contre les rafles, les arrestations. Des interventions de police contre des élèves dans des écoles ou lycées ont été empêchées : « la police ne rentre pas à l'école ! L'école protège ses élèves, tous ses élèves ! », « Pas une chaise vide ! », disent parents d'élèves et enseignants. Ailleurs, des lycéens, comme ceux des lycées Dorian et Ravel à Paris, ou du lycée de Suresnes (92) se placent aux côtés d'un de leur camarade sans papier menacé d'expulsion, demandent sa régularisation et vont, comme l'ont fait les lycéens de Ravel, le dire en masse jusqu'au Tribunal administratif. Le gouvernement, Sarkozy en tête, se heurte à la volonté de centaines de personnes, et les préfetures doivent souvent céder.

3. Partant du chemin déjà parcouru par les réseaux mobilisés autour des écoles, par le Rassemblement des Collectifs des ouvriers sans papiers des foyers et de l'Organisation politique, et par d'autres, nous proposons d'organiser le jeudi 22 mars 2007 une journée pour l'abrogation de la loi CESDA-Sarkozy, une grande journée d'amitié politique avec les étrangers, avec les ouvriers sans papiers, les jeunes sans papiers, les familles sans papiers. Ce jour-là, des personnes qui d'habitude travaillent décideront de ne pas aller au travail : pas